

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget s'équilibre de la manière suivante, dans le respect des orientations budgétaires présentées le 29 mars 2021 :

BUDGET FONCTIONNEMENT 2021	6 085 542,12
BUDGET INVESTISSEMENT 2021	2 454 414,01
TOTAL BUDGET 2021	8 539 956,13

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

Le budget 2021 comporte en dépenses de fonctionnement un total de : 6 085 542,12 € et 4 512 855,64€ en dépenses réelles soit + 0.17% par rapport au budget 2019. **Comme depuis 2014, nous affectons 50% de ces dépenses réelles à l'enseignement, la jeunesse, le sport et la solidarité.**

1) CHARGES DE GESTION (chapitre 011)

Les charges de gestion générale s'établissent à 1 222 075 € contre 1 179 180 € au budget primitif 2019 (année de référence en dehors de la crise sanitaire), ce qui représente une augmentation de + 3,64 %.

2) DEPENSES DE PERSONNEL (chapitre 012)

Les charges de personnel sont en faible augmentation pour s'établir à 2 514 796 €, contre 2 424 701 € en 2019 soit + 3,72 % par rapport à 2019

Ces charges sont bien maîtrisées dans la mesure où cette année sont intégrées notamment la prime de précarité pour certains contrats de droit public à durée déterminée, de 10 % sur le traitement brut, et le recrutement de deux agents pour la création de la Maison France Service.

3) ATTENUATIONS DE PRODUITS (chapitre 014)

Les atténuations de produits ont augmenté de 15,97 % passant de 110 000 € en 2019 à 127 565,75 € dû principalement au prélèvement étatique au titre des logements sociaux (article 55 de la loi de solidarité et renouvellement urbains).

4) SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (chapitre 65)

Le chapitre 65, d'un montant de 452 957,50 € contre 476 888 € en 2019, est en baisse de 5,02 %, notamment en raison de la subvention d'équilibre versée au centre communal d'action sociale de Gan, qui diminue de 38 700 €, et qui sera compensée par une subvention en nature. De même, en fonction des besoins et avec la crise sanitaire qui empêche la réalisation d'évènements, les concours financiers aux associations ont été ajustés (- 8 500 €).

5) CHARGES FINANCIERES (chapitre 66 et 16)

La commune n'a pas contractualisé de nouvel emprunt depuis 2017. Cette année, les prévisions de charge de la dette s'établissent à :

- 358 582,96 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital,
- 120 161,39 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.

Elles sont en diminution de **138 701,65 €** par rapport à 2019.

6) CHARGES EXCEPTIONNELLES (chapitre 67)

Les prévisions sont de 75 300 €.

7) FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (023)

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers de l'autofinancement brut prévisionnel, composé :

- Des dotations aux amortissements pour 192 796,38 € ;
- Du virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement (autofinancement complémentaire) pour 1 379 890,10 €.

B – LES RECETTES

1) LES PRODUITS DES SERVICES (chapitre 70)

Les produits des services 325 300 € diminuent de - 5,60 % par rapport à 2019, en raison de la crise sanitaire, de la diminution de la fréquentation des services de l'enfance et de la petite enfance. Les tarifs quant à eux ne sont pas réévalués. Les produits des services constituent 5,35 % des recettes de fonctionnement contre 6,38 % en 2019.

2) IMPÔTS ET TAXES (chapitre 73)

Le montant des impôts et taxes attendu est de 3 234 472 €. Les impôts directs locaux représentent 40,17 % des recettes de fonctionnement contre 37,57 % en 2019.

3) DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (chapitre 74)

Pour l'année 2021, l'estimation de la dotation globale de fonctionnement comprend :

- 374 000 € au titre de la dotation forfaitaire **soit une baisse de 8,12%** par rapport au budget 2019
- 78 966 € au titre de la dotation de solidarité rurale « péréquation » **qui est stable**

Cette estimation prend en considération la contribution au redressement des finances publiques pour le bloc communal et la revalorisation de la dotation de solidarité rurale impulsée par la loi de finances.

Le chapitre 74 représente 14,18 % des recettes de fonctionnement contre 15,25 % en 2019.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Vue d'ensemble investissement					
LIBELLE	RAR	BUDGET 2021	LIBELLE	RAR	BUDGET 2021
Total des dépenses d'équipement	16 891,23	1 615 465,00	Total des recettes d'équipement	78 844,00	256 452,11
202 - Aménagement Voie verte AP/CP		856 855,00	13 - Subventions d'investissement reçues	78 844,00	256 452,11
226- Acquisition de matériel et mobilier	1 050,60	78 378,00			
227 - Bâtiments	13 645,81	354 087,00			
228 - Voirie		100 000,00			
229 - Aménagement Urbain & Protection civile	2 194,82	56 000,00			
231 - Plaine des sports du Mercé AP/CP		156 145,00			
232 - Logements sociaux AP/CP		14 000,00			
Total des dépenses financières	-	395 673,59	Total des recettes financières	-	545 567,42
16 - Emprunts et dettes assimilés		327 679,80	10 - Dotations, fonds divers et réserves		545 567,42
16- Autres organismes (avances CAF/MSA)		30 903,16			
27 - Participations		-			
020 - Dépenses imprévues		37 090,63			
Total des dépenses d'ordre	-	10 864,00	Total recettes d'ordre	-	1 573 550,48
040 - Op d'ordre entre section (Tx en régie)		10 000,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		192 796,38
041 - Op patrimoniales		864,00	041 - Opérations patrimoniales		864,00
			021 - Virement de la section de fonctionnement		1 379 890,10
Déficit d'investissement reporté	-	415 520,19			
001 - Déficit d'investissement reporté		415 520,19			
TOTAL DEPENSES	16 891,23	2 437 522,78	TOTAL RECETTES	78 844,00	2 375 570,01
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT RAR+BP		2 454 414,01	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT RAR+BP		2 454 414,01

La commune ne contractera pas de nouvel emprunt pour financer les investissements, ce choix va nous permettre cependant de réaliser 1 615 465€ de dépenses d'équipement et de tenir nos engagements sur les projets structurants.